



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement –Centre Yves-Thériault
7 novembre 2024 à 14h00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre Yves-Thériault tenue le 7 novembre 2024, à 14h00, au 3925 rue Villeray, à Montréal.

PRÉSENTS :

Caroline Boucher
Dominique Perrault
Linda Bourrassa
Frédérique Séguin

Marie-Hélène Morel
Donald L'Espérance
Aida Cisnero Perez
Rosalba Empéatriz Gonzalez Rivera
Cesar Santiago Medrano Gomez

Directrice
VSMS
Carrefour Jeunesse Emploi
Secrétaire (P-V)

Enseignante
Enseignant

Étudiante
Étudiante
Étudiant

Formant quorum sous la présidence de Dominique, Perrault.

MEMBRES ABSENTS :

Alma Garcia
Marjorie Casimir
Luc Savard
Sofiane Melhout

Personnel de soutien
Qualification Québec
TOHU
Personnel professionnel

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Dominique Perrault déclare la séance ouverte. Il est 14 h 05

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Hélène Morel que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

IL EST APPUYÉ PAR Donald l'Espérance

Adoptée à l'unanimité (01-CE-07-11-2024)

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 JUIN 2024

IL EST PROPOSÉ par Dominique Perrault que le procès-verbal de la séance du 13 juin 2024 soit approuvé sans modification.

PROPOSÉ PAR Marie-Hélène Morel

APPUYÉ PAR Donald l'Espérance

Approuvé à l'unanimité (02-CE-07-11-2024)

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL de la réunion du 13 juin 2024

3.1.1 Ajouts de locaux

La direction informe les membres qu'il n'y aura pas d'ajout de locaux supplémentaires. Nous conserverons seulement les quatre locaux déjà sous bail jusqu'en 2026.

3.1.2 Demande faite au SRM

Des relances au SRM ont été faites cet été et en septembre concernant la demande d'air climatisé centralisé dans le centre. La demande a été refusée faute de budget insuffisant. Mme Boucher a demandé si nous pouvions recevoir des appareils en don et seulement les faire installer, mais la réponse fut négative également. Chaque école doit être analysée individuellement afin de valider que l'entrée électrique ait la capacité de prendre ces nouvelles charges. Dans le cas de notre bâtiment, les installations électriques datent de la construction et n'ont donc pas suffisamment d'ampérage.

Par contre, il y aura un balancement du système de ventilation. Selon la responsable de ce dossier au SRM, nous devrions voir une différence.

4. Parole au public

Aucune parole au Public

5. La direction fait la présentation aux membres de la structure d'un conseil d'établissement

La direction présente le PowerPoint préparé par le secrétariat général. Elle explique également que notre conseil d'établissement est constitué de douze membres dont deux membres représentant les organismes, deux membres représentant les entreprises, quatre élèves et quatre membres du personnel dont deux enseignants, un professionnel, un membre du personnel de soutien. Chaque membre est élu par leurs pairs à l'exception des représentants externes qui sont nommés. La durée du mandat est de deux ans.

6. La direction rappelle aux nouveaux membres l'importance de suivre les formations obligatoires.

7. SUJETS NÉCESSITANT UNE DÉCISION

7.1 Conflit d'intérêts (document déposé)

Prévu au Code de conduite du CSSDM, le conflit d'intérêts survient lorsqu'un individu a la possibilité de favoriser ses intérêts personnels (ou ceux d'autres personnes qui lui sont



Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

liées) plutôt que ceux liés à sa fonction et à la mission du CSSDM. Pour sa part, l'apparence de conflit d'intérêts existe lorsqu'une situation donnée pourrait être raisonnablement interprétée par une personne raisonnable comme porteuse d'un conflit réel. Dans un but de prévention, les membres du conseil d'établissement doivent déclarer les intérêts en remplissant ce formulaire et mettre en place des mesures afin d'atténuer les risques de l'émergence d'un conflit d'intérêts ou d'apparence d'un tel conflit. La présente déclaration est déposée au bureau de la direction d'établissement. Toutefois, chacun des membres du conseil d'établissement demeure responsable de tenir à jour sa déclaration en tout temps, et ce, dès qu'un changement survient dans sa situation.

Mme Boucher remet le document de déclaration annuelle d'intérêts aux membres afin qu'ils puissent le remplir et le déposer s'il y a lieu. Une résolution est également prise concernant la procédure à suivre

« Un membre du conseil d'établissement qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du centre doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au président du conseil d'établissement et au directeur du centre, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question.»

IL EST PROPOSÉ PAR Donald l'Espérance

IL EST APPUYÉ PAR Marie-Hélène Morel.

Adoptée à l'unanimité (03-CE 07-11-2024)

7.2

Élection à la présidence et la vice-présidence pour 2024-2025

IL EST PROPOSÉ PAR Donald l'Espérance que Dominique Perrault soit la présidente.

IL EST APPUYÉ PAR Marie-Hélène Morel.

Dominique Perrault accepte la nomination.

Adoptée à l'unanimité (04-CE 07-11-2024)

IL EST PROPOSÉ PAR Donald l'Espérance que Linda Bourassa soit la vice-présidence.

IL EST APPUYÉ PAR Marie-Hélène Morel.

Adoptée à l'unanimité (05-CE 07-11-2024)

7.3

Règle de régie interne (documents déposés)

La direction présente aux membres le document des règles de régie interne 2024-2025. Les membres ont soulevé le fait qu'il manquait des détails. Il n'y a pas le terme de séance ajournée. Ils aimeraient modifier le document. Ils veulent regrouper les anciennes règles et les annexes.

La décision est reportée à la séance suivante.

7.4

Calendrier des rencontres (document déposé)

Les membres ont statué pour la date de la prochaine rencontre le lundi 16 décembre 2024. La décision est reportée pour les autres dates étant donné que le calendrier proposé ne convient pas à tous.



Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

7.5 Utilisation du budget

Un montant de 400\$ est alloué pour l'année. Les membres suggèrent d'utiliser le montant pour les petits goûters lors des rencontres du CE.

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Hélène Morel

IL EST APPUYÉ PAR Donald L'Espérance

Adoptée à l'unanimité (06-CE-07-11-2024)

7.6 PTRDI (document déposé)

Il y a une erreur dans l'Acte de l'établissement scolaire. Il est indiqué que nous louons le 3^e étage du 3750 boul. Crémazie, alors que ce sont les suites 408 et 410 situées au 4^e étage que nous louons. Les membres du CE demandent que la correction soit apportée. Une demande de modification sera envoyée au CSSDM avec notre résolution.

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Bourrassa

IL EST APPUYÉ PAR Aida Cisnero Perez

Adoptée à l'unanimité (07-CE-07-11-2024)

7.7 Fonds d'aide humanitaire

Pour le temps des fêtes, l'équipe des intervenants du centre souhaite pouvoir venir en aide aux élèves les plus démunis. Des cartes cadeaux d'épicerie pourraient être offertes aux élèves ayant des difficultés financières. Les membres du CE suggèrent qu'un montant de 6 000\$ soit réservé dans le fonds 4 pour l'aide humanitaire.

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Hélène Morel

IL EST APPUYÉ PAR Rosalba Emperatriz Gonzalez Rivera

Adopté à l'unanimité (08-CE-07-11-2024)

7.8 Bourses d'étude

Chaque année, plusieurs élèves désirent poursuivre leurs études dans un centre professionnel, un collège ou une université. Les membres suggèrent de réserver un montant de 5 000\$ pour les bourses d'études cette année afin d'encourager les élèves à poursuivre leur formation après la francisation et à se qualifier.

IL EST PROPOSÉ PAR Donald L'Espérance

IL EST APPUYÉ PAR Aida Cisnero Perez

Adopté à l'unanimité (09-CE-07-11-2024)

8. Suivi sur le budget (document déposé)

Le centre a terminé l'année financière 2023-2024 avec un surplus 1.7 million. Ce montant a servi à épouger une partie de la dette du CSSDM.

Nous ne pouvons malheureusement pas conserver les surplus et ils doivent être retournés.

L'indice de l'entretien ménager est toujours en déficit, car nous devons embaucher des effectifs supplémentaires pour faire le ménage d'été étant donné que nous disposons de deux semaines seulement.

D.P.

Initiales de la Présidence

CP

Initiales de la Direction

Les nouvelles règles budgétaires du ministère ont créé un déficit pour la nouvelle année financière. Nous devions avoir une bonne marge de manœuvre, mais avec l'arrivée tardive des nouvelles règles, le centre a débuté son année 2024-2025 avec un déficit de 199 000\$ dans son enveloppe RS. De plus, l'équivalent du montant de dix postes enseignants a été retiré comparativement à ce que nous devions recevoir pour pouvoir ouvrir des groupes.

9. Points d'information/rapports

9.1 Direction

Plusieurs points de service de francisation ferment au Québec à cause des nouvelles règles budgétaires du ministère.

Après un an d'implantation du guichet unique pour les cours de francisation, nous en sommes au même point et les délais d'attente pour les personnes qui déposent une demande sont très longs. Nous avons tout de même une bonne collaboration avec le MIFI pour le référencement.

9.2 Personnel enseignant

Le personnel enseignant est inquiet face à la situation actuelle en francisation au Québec pour les centres qui relèvent du MEQ. Il est également inquiet pour la relève, car avec les coupures, les nouveaux enseignants se demandent s'ils ont fait le bon choix. Les enseignants sont en communication avec leur syndicat afin de pouvoir poser des actions qui viendront soutenir les cours de francisation dans les CSS qui sont de très bonne qualité.

9.3 Élèves

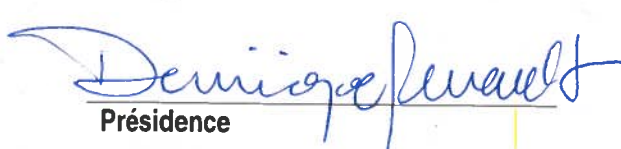
9.3.1 Nos élèves ont participé au projet « Des mots qui voyagent » un parcours sonore de poésie slam et photographique organisé par l'équipe de la salle de diffusion de Parc-Extension et la participation de plusieurs organismes du quartier. Elémo, un adepte du slam a su guider nos élèves dans leur rédaction. Cette exposition sera au parc François-Perrault pour un an. Après un an, Mme Perrault ajoute que l'exposition pourrait être déménagée dans différents lieux du quartier si les œuvres sont encore en bon état. Une belle exposition qui met de l'avant les talents de nos étudiants.

9.3.2. Nos élèves demandent qu'une vignette « occupé ou vacant » soit installée sur les portes des salles de bain sur les étages. Mme Boucher verra ce qu'elle peut faire.

10. Levée de la séance.

Marie-Hélène Morel propose la levée de l'assemblée à 16 h 00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il à 16 h 00.


Présidence


Direction d'établissement


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction